

Programme de la Société Civile 2017
Forum Mondial sur la Migration et le Développement

***Une Migration Sûre, Régulière et Ordonnée, Maintenant :
Mécanismes d'un Pacte valant la peine d'être accepté.***

Document de réflexion final et programme provisoire des Journées de la Société Civile 2017

Version finale - 2 juin 2017

Introduction et contexte

Lors des réunions du Forum Mondial sur la Migration et le Développement depuis 2007, et beaucoup d'autres, les acteurs de la société civile du monde entier ont constamment insisté pour que les politiques et les pratiques des États, ainsi que la coopération internationale, incorporent des approches centrées sur la personne et fondées sur les droits pour les migrants de toutes sortes, la migration et le développement durable. Avec une convergence claire et croissante, les réseaux et les organisations de la société civile (comptant de plus en plus de migrants, de réfugiés, de membres de la diaspora et de leurs organisations dans la majorité) se sont développées et mobilisées autour de messages communs et de plaidoyers conjoints (et individuels) aux États¹.

Beaucoup de choses ont bougé, et rapidement, en particulier au cours des deux dernières années. Plus particulièrement, les 193 États membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité la formule de migration « sûre, régulière et ordonnée » ainsi qu'un large éventail d'engagements pour protéger les droits de l'homme de toutes les personnes en contexte de migration et de mobilité : d'abord dans le [Calendrier 2030 pour le développement durable](#) en 2015, puis dans la [Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants](#) en 2016. Dans la Déclaration de New York, les États s'engagent davantage dans un processus de deux ans, dirigé par les États mais multipartite, pour élaborer un Pacte mondial à cet égard, qui sera adopté en 2018.

L'utilisation par la Déclaration de New York des termes de migration « sûre, régulière et ordonnée » est presque identique à la formulation de la cible 10.7 du Calendrier 2030 pour le développement durable. Le Calendrier 2030 devrait orienter le développement du nouveau Pacte ; à son tour, le nouveau Pacte définira et atteindra la cible 10.7. Cependant, on ne sait pas encore comment les procédures du Calendrier 2030 et du Pacte mondial se renforceront mutuellement.

Depuis 2006, les deux Dialogues de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement et, en comptant 2017, les dix réunions du Forum Mondial sur la Migration et le Développement, se sont penchés sur les aspects centraux de la migration sécurisée, régulière et ordonnée, et sur les réalités souvent opposées. Au cours des années, les États et les participants de la société civile à ces processus ont démontré une détermination croissante à identifier des pratiques et des politiques concrètes qui peuvent faire une différence positive pour les personnes en déplacement ou qui pensent à se déplacer, ainsi que pour les pays et les acteurs impliqués dans l'ensemble du processus migratoire.

¹¹ Voir par exemple le [Plan d'action en 8 points sur 5 ans pour la collaboration avec les États de la société civile](#), le [Calendrier de Stockholm de la société civile](#), le [Nouvel accord pour les migrants, les réfugiés et les sociétés](#) et [ActNow : 7 actions que les dirigeants mondiaux doivent réaliser d'urgence pour faire d'un nouvel accord pour les réfugiés, les migrants et les sociétés, une réalité](#)

Cette année, le FMMD 2017 aura lieu du 28 juin au 1er juillet à Berlin, en Allemagne, et il est difficile de songer à un moment plus important ces 10 dernières années pour que le FMMD montre ses valeurs et puisse faire face au chaos actuel en matière de migration et de politiques, avec des solutions. En s'appuyant directement sur les droits et les engagements si fortement réaffirmés dans le Calendrier 2030 et la Déclaration de New York, mais pas simplement en les réaffirmant. En bref, passer de la « poésie » à des *mécanismes* de réelle mise en œuvre de ces engagements.

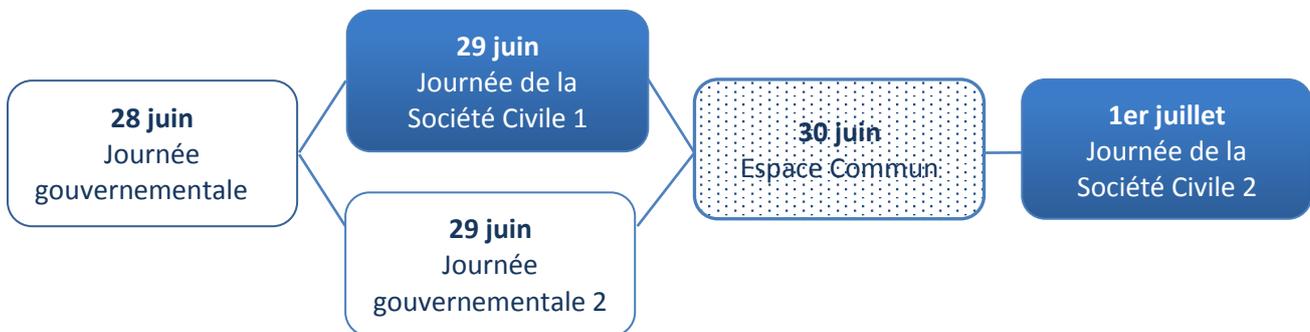
L'une des suggestions qui a émergé pour s'organiser autour du nouveau Pacte serait que celui-ci adopte une « approche ODD » afin de parvenir à une migration sûre, régulière et ordonnée. Cela signifie définir des objectifs, des cibles et des indicateurs sur un calendrier précis, mais avec des objectifs et des cibles différents dont la réalisation serait éventuellement échelonnée dans le temps, par exemple sur 2 ans, 5 ans et 12 ans (l'année 12 correspondant au point final du Calendrier 2030 pour le développement durable).

En dehors d'une référence claire dans le Calendrier 2030 du rôle joué par les organes intergouvernementaux pour l'examen de la mise en œuvre, le rôle qu'adoptera le FMMD dans les deux processus n'est pas encore clair. Néanmoins, la date du FMMD de cette année est parfaite pour les considérer ensemble, tombant juste au milieu de la phase de consultation pour le Pacte mondial et juste après l'adoption définitive du cadre d'indicateurs pour le Calendrier 2030.

Structure et programme des Journées de la Société Civile

Le FMMD 2017 aura lieu du 28 juin au 1er juillet à Berlin, en Allemagne, avec une structure exceptionnelle. Le Bureau de coordination de la CICM, en étroite collaboration avec le [Comité Directeur International](#), a défini le cadre et le programme suivants :

Démontrant le respect des fêtes religieuses lors de la première partie de cette semaine, les Journées de la Société Civile chevaucheront et suivront pour la première fois les Journées gouvernementales. Comme illustré ci-dessous, les Journées gouvernementales auront lieu les mercredi et jeudi 28 et 29 juin, débouchant sur l'Espace Commun le vendredi 30 juin. Les Journées de la Société Civile (JSC) seront séparées, avec la Journée 1 le jeudi 29 juin (la veille de l'Espace Commun) et la Journée 2 le samedi 1er juillet (le lendemain).



Cela ouvre la possibilité d'organiser la Journée de la Société Civile 1 le jeudi avec beaucoup plus d'attention à la préparation de la voix et de l'interaction de la société civile avec les États dans l'Espace Commun du vendredi. Puis de focaliser la Journée de la Société Civile 2 du samedi sur ce que la société civile fera après le FMMD pour donner suite aux possibilités claires qui ont émergé de ces interactions. Avec ceci à l'esprit :

- Jeudi 29 juin : **Journée des recommandations** de la société civile : les discussions porteront sur les principales recommandations aux gouvernements, et les rapporteurs désignés alimenteront les principales conclusions des sessions directement dans les sessions de réflexion correspondantes de l'Espace Commun.
- Vendredi 30 juin : **Espace Commun** avec les gouvernements
- Samedi 1^{er} juillet : **Journée des engagements** de la société civile : les conversations porteront sur les engagements de la société civile à court et à moyen terme devant mener à l'adoption du Pacte.

Participants aux Journées de la Société Civile du FMMD 2017

Depuis 2011, le Bureau de coordination de la société civile de la CICM pour le FMMD a travaillé avec le Comité de pilotage international de la société civile (ISC) pour identifier une diversité de délégués de la société civile pour participer chaque année au FMMD. Avec seulement 6 mois entre les FMMD au Bangladesh et en Allemagne, l'ISC a décidé d'accélérer la procédure pour identifier environ 250 délégués de la société civile parmi les 800 candidatures qui sont normalement soumises dans le monde entier. En raison du raccourcissement de l'échéance pour le FMMD de cette année, il n'y avait pas de procédure de candidature globale ouverte : uniquement une inscription sur base d'invitations. La procédure de sélection en 2 étapes pour 2017 :

- A l'exception des délégués suggérés par les réseaux l'année dernière et les délégués du Bangladesh et de l'Allemagne, tous les autres délégués de la société civile qui ont effectivement participé aux JSC du FMMD 2016 ont été automatiquement invités à s'inscrire aux JSC de cette année = environ 120 délégués
- Environ 60 réseaux de la société civile régionaux et thématiques ont choisi d'autres délégués. Il s'agit du groupe de réseaux qui a sélectionné les délégués l'année dernière et de nouveaux réseaux identifiés par les membres de l'ISC cette année = environ 180 délégués

Au total, environ 350 participants sont attendus aux Journées de la Société Civile :

- Jusqu'à 280 délégués de la société civile, représentant une diversité d'associations de migrants, de réfugiés et de diasporas, de droits de l'homme, d'ONG de développement et religieuses, de syndicats et d'organisations de travailleurs actifs à l'échelon local, national, régional et international, et des universitaires, des groupes de réflexion et des acteurs du secteur privé,
- plus 70 autres observateurs et invités, venant de fondations, de gouvernements, des Nations Unies et d'autres organismes internationaux et régionaux, ainsi que les médias.
- Pour un aperçu mis à jour des organisations enregistrées, veuillez consulter notre [page web dédiée](#).

Le programme des Journées de la Société Civile [voir l'annexe 1 ou cliquez [ici](#) pour le programme le plus récent]

Les Journées de la Société Civile du FMMD 2017 s'articuleront autour d'un mélange de sessions plénières, de sessions de travail interactives parallèles et de sessions extraordinaires, avec un nombre volontairement faible d'événements annexes.

Chacune des sessions de travail et des sessions extraordinaires convoquera des groupes d'environ 60 à 90 délégués de la société civile, ainsi qu'un nombre plus restreint d'observateurs et d'invités supplémentaires. Les sessions de travail se concentrent sur quatre pistes thématiques, complétées par des sessions spéciales sur trois autres pistes. Ensemble, toutes ces sessions concernent directement les recommandations des Journées de la Société Civile du FMMD de 2016 au Bangladesh, le plan en 8 points sur 5 ans, les ébauches des tableaux de bords de la société civile (voir ci-dessous) ainsi que la Déclaration de New York, et elle visent à identifier des **mécanismes** pour les contributions des États et de la société civile pour les négociations du Pacte mondial.

Qu'entendons-nous par « mécanismes » ?

- **Les « mécanismes » sont des politiques, des pratiques, des programmes ou des partenariats qui :**
 - se concentrent sur *la mise en œuvre*, et pas simplement sur la réaffirmation des droits ou des engagements
 - aident concrètement à assurer une migration sûre, régulière et ordonnée
 - existent déjà, ont existé ou peuvent être développées
- **Les mécanismes peuvent être :**
 - mis en œuvre individuellement ou en partenariat entre des États ou des autorités locales, la société civile, le secteur privé, des organisations internationales, ou avec plusieurs des structures précitées.
 - locaux, nationaux, régionaux, mondiaux ou à plusieurs niveaux.

- **Exemples** de mécanismes qui existent, ont existé ou sont en cours de développement : lignes directrices et systèmes de recrutement éthique de travailleurs migrants ; normes et formule pour l'appariement du travail (incluant la reconnaissance des compétences) ; programmes de protection temporaire pour les migrants non réfugiés qui ne peuvent pas rentrer chez eux (par exemple en cas de conflit, de catastrophe naturelle ou de famine) ; visas, admissions et corridors humanitaires ; parrainages communautaires privés ; plans d'action complets / programmes de départs ordonnés (par exemple pour les migrants et les réfugiés en Indochine entre 1979 et 1996) ; l'initiative pour les migrants en pays en crise ; le groupe de travail inter-institutions chargé de mettre fin à la détention d'enfants en immigration ; pare-feu entre les services sociaux essentiels et l'application de la loi ; programmes consulaires dans les principaux pays de destination ; partenariats public-privé (incluant les autorités locales, les organisations religieuses et le secteur privé) pour l'accueil et l'intégration, etc.

A. Sessions de travail parallèles : l'après-midi de la Journée 1 le jeudi 29 juin, et le matin de la Journée 2 le samedi 1er juillet.

Le thème des sessions lors des deux Journées sera le même, mais la première Journée sera consacrée aux recommandations aux gouvernements et la deuxième Journée aux actions et aux engagements de la société civile après le FMMD.

Thèmes pour les 4 pistes de 8 sessions de travail

- **Thème des sessions de travail piste 1 : des mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour les enfants en déplacement et les autres migrants en situations vulnérables**
 - Points 3, 4, 5 et 6 du plan en 8 points sur 5 ans de la société civile
 - Tables rondes gouvernementales du FMMD 2.1
 - Références ODD principales : déclaration générale et 10.7
 - Résultats du RHN concernant le Plan d'action pour protéger la sécurité et la dignité de tous les migrants, le Pacte mondial pour la migration sûre, régulière et ordonnée et le **Pacte mondial** sur le partage des responsabilités pour les réfugiés
 - Tableaux de bord de la société civile n° 1, 3, 4b, 5-6, 9
 - Sessions de l'Espace Commun correspondantes :
 - Session de réflexion 1 : mécanismes de sécurité pour les enfants en déplacement.
 - Session de réflexion 2 : la signification et les mécanismes de sécurité pour les autres migrants en situations vulnérables
- **Thème des sessions de travail piste 2 : des mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour créer des sociétés accueillantes pour les migrants face à la xénophobie croissante**
 - Points 1, 2, 4, 5 et 6 du Plan en 8 points sur 5 ans de la société civile
 - Table ronde gouvernementale du FMMD 3.2
 - Principales références ODD : 4.7 et 10.7 et le [programme d'action Addis Ababa](#) (paragraphe 40)
 - Résultats du RHN sur la campagne mondiale pour l'inclusion sociale et contre la discrimination, le racisme et la xénophobie.
 - Tableaux de bord de la société civile n° 1, 5-6, 9
 - Session de l'Espace Commun correspondante :
 - Session de réflexion 3 : la signification et les mécanismes de sécurité pour les autres migrants en situations vulnérables
- **Thème des sessions de travail piste 3 : des mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour le retour et la réinsertion**
 - Points 5 et 6 du Plan sur 5 ans en 8 points de la société civile
 - Table ronde gouvernementale du FMMD 2.2

- Principales références ODD : 10.7 et 17.18 et programme d'action Addis Abeba (paragraphe 40 et 111)
- Résultats du RHN concernant le plan d'action sur la sécurité et la dignité de tous les migrants, le Pacte mondial sur la migration sûre, régulière et ordonnée et le Pacte mondial sur le partage de responsabilités concernant les réfugiés
- Tableaux de bord de la société civile n° 1, 4, 5-6
- Session de l'Espace Commun correspondante :
 - Session de réflexion 4 : la signification et les mécanismes de sécurité dans les contextes de retour et de réinsertion
- **Thème des sessions de travail piste 4 : des mécanismes sûres, réguliers et ordonnés dans le cadre du travail, incluant le recrutement éthique des travailleurs migrants, la migration des travailleurs et leur régularisation**
 - Points 5, 6, 7 et 8 du plan en 8 points sur 5 ans de la société civile
 - Tables rondes gouvernementales du FMMD 3.1
 - Principaux ODD : 8.8 et 10.c
 - Résultats du RHN concernant le Pacte mondial sur la migration sûre, régulière et ordonnée
 - Tableaux de bord de la société civile n° 1, 4, 5-6, 7, 8
 - Session de l'Espace Commun correspondante :
 - Session de réflexion 5 : mécanismes de mobilité et de régularisation des travailleurs
 - Session de réflexion 6 : mécanismes de recrutement éthique des travailleurs migrants

Les sessions de travail seront structurées pour fournir, chacune avec une interprétation complète en anglais, français et espagnol :

- Un court récapitulatif du processus de négociation du Pacte mondial avec des étapes clés et un échéancier.
- Une référence à la pertinence du Calendrier 2030 pour le développement durable par rapport au thème
- Un aperçu des principales recommandations récentes de la société civile dans les FMMD, les « tableaux de bord » de la société civile (voir plus bas) et autres (par exemple, les consultations thématiques mondiales sur le Pacte mondial).

Questions directrices pour toutes les sessions (à l'exception de la session extraordinaire 1 - voir ci-dessous) :

- **Journée 1 (jeudi 29 juin) : Journée des recommandations :**
 - Quels mécanismes concrets spécifiques à votre thème existent, ont existé ou devraient être développés pour promouvoir une migration sûre, régulière et ordonnée.
 - Quels sont les éléments « non négociables » de la société civile pour ce thème, et dans le scénario d'un calendrier gradué de 12 ans de mise en œuvre pour le Pacte mondial, où pourrait être située la mise en œuvre de chaque mécanisme ; après 2, 7 ou 12 ans (c.à.d. court, moyen ou long terme).
 - Quelles sont les deux questions sur ce thème que nous voulons poser aux gouvernements lors de l'Espace Commun ?
- **Journée 2 (samedi 1er juillet) : Journée des engagements :**
 - Quelles sont les 2 étapes stratégiques ou les actions que le groupe suggère à la société civile pour les mois menant à l'adoption du Pacte mondial ; veuillez préciser toutes les pratiques existantes sur lesquelles elles sont basées.

- Quelles sont les 2 étapes stratégiques ou les actions que le groupe suggère à la société civile pour les mois juste après l'adoption du Pacte mondial dans sa « phase de mise en œuvre ».

Rapporteurs de la session de travail et lien avec l'Espace Commun

Chaque session de travail nommera **jusqu'à 2 rapporteurs**, qui compléteront un modèle préparé pour établir un rapport lors de la session plénière de la Journée 2. Les responsables de la session identifieront également un délégué (éventuellement l'un des rapporteurs) pour : 1. agir en tant que lanceur de discussion dans la session de l'Espace Commun correspondante du vendredi 30 juin, 2. faire un rapport de la session de l'Espace Commun lors de la séance de travail de la Journée 2.

B. Sessions extraordinaires : 13h00 - 14h30 : Journée 1, jeudi 29 juin et Journée 2, samedi 1er juillet.

Comme cela a été fait et évalué positivement lors des Journées de la Société Civile du FMMD 2016, il y aura un petit nombre de sessions extraordinaires qui se concentreront sur un aspect très spécifique et stratégiquement opportun.

- **Session extraordinaire 1 *Chambre verte sur les lignes de base de la société civile, les lignes rouges et les messages communs pour le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée***

L'idée de la chambre verte du Pacte mondial est de fournir un espace pour des discussions stratégiques sur les lignes de base de la société civile, les lignes rouges et les messages communs pour le Pacte mondial, et de définir les stratégies de plaidoyer que la société civile devrait suivre pour y parvenir. Cette session suivra un calendrier différent de celui des autres sessions et est en cours de définition.

Questions directrices pour la session extraordinaire 1 :

1. Quelles sont les priorités (lignes de base) les plus importantes pour lesquelles les acteurs de la société civile ont largement convenu qu'elles devraient être abordées lors du Pacte mondial (même s'il n'y a pas un consensus total dans la société civile) ?
 2. Quels sont les aspects non-négociables (lignes rouges) de la société civile pour le Pacte mondial, par exemple la non-détention d'enfants, le non-refoulement ?
 3. Où existe-t-il un accord général entre les acteurs de la société civile (même sans consensus total) sur des messages communs pour le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée ?
- **Session extraordinaire 2 *Mécanismes pour une migration sûre, régulière et ordonnée dans les cas où le travail n'est pas le principal moteur - réflexion sur la réinstallation, les parrainages privés et le regroupement familial***
 - Points 5, 6, 7 et 8 du plan en 8 points sur 5 ans de la société civile
 - Tables rondes gouvernementales du FMMD 2.1
 - Principaux ODD : 8.8 et 10.c
 - Résultats du RHN concernant le Pacte mondial sur la migration sûre, régulière et ordonnée
 - Tableaux de bord de la société civile n° 1, 3, 4, 5-6, 9
 - Session de l'Espace Commun correspondante :
 - Session de réflexion 7 : mécanismes pour des voies complémentaires pour les réfugiés et les migrants, incluant le regroupement familial
 - Les questions directrices sont les mêmes que pour les sessions de travail (voir page 4)
 - **Session extraordinaire 3 *Changements climatiques et environnementaux et migration***
 - Points 3, 4, 5 et 6 du plan en 8 points sur 5 ans de la société civile

- Principaux ODD : 8.8 et 10.c
- Résultats du RHN concernant le Pacte mondial sur la migration sûre, régulière et ordonnée
- Tableaux de bord de la société civile n° 1, 3, 5-6
- Les questions directrices sont les mêmes que pour les sessions de travail (voir page 4)

Rapporteurs de la session extraordinaire

Chaque session de travail nommera **jusqu'à 2 rapporteurs**, qui compléteront un modèle préparé pour établir un rapport lors de la session plénière de la Journée 2. Les responsables de la session identifieront également un délégué (éventuellement l'un des rapporteurs) pour : 1. agir en tant que lanceur de discussion dans la session de l'Espace Commun correspondante du vendredi 30 juin, 2. faire un rapport de la session de l'Espace Commun lors de la séance extraordinaire de la Journée 2.

C. Caractéristiques particulières

1. Rapport du Mouvement Mondial - deuxième édition, avec tableaux de bord

Promouvant l'engagement de la société civile à atteindre son « plan en 8 points sur 5 ans » - incluant maintenant un point sur la xénophobie (point 9), la deuxième édition du [Rapport Mouvement](#), publié en mars 2017, a produit une ébauche de *tableaux de bord* pour mesurer les progrès réalisés sur chacun des 9 points en 2016, qui était « l'année 3 » du plan, puis sur les années 4 et 5 qui suivent. Les projets de ces tableaux de bord seront partagés avec les organisateurs des sessions de travail quelques semaines avant le FMMD, comme contribution de formation pour chaque session.

2. Documents d'action

Le Bureau de coordination de la CICM fournira un bref document d'information pour chaque piste de session afin d'aider à définir la scène pour le thème, incluant la référence aux éléments notés pour chaque session dans la section ci-dessus et les questions directrices.

3. Rapporteurs pour les femmes et les enfants et documents transitoires

Comme établi et évalué positivement lors des Journées de la Société Civile du FMMD 2015 et 2016, un rapporteur pour les femmes migrantes et un rapporteur pour les enfants migrants seront désignés pour diriger la discussion et recueillir, à partir des différentes séances de travail des JSC, les pratiques et les recommandations pertinentes et spécifiques aux femmes et aux enfants migrants, et pour présenter un rapport lors de la séance plénière avec des propositions d'action concrètes.

4. Tables de thé avec les gouvernements - sur invitation seulement

Immédiatement après l'Espace Commun et la cérémonie de clôture des Journées gouvernementales du FMMD vendredi après-midi, le 30 juin, la société civile sera l'hôte de dix petites conversations à huis clos et informelles avec les gouvernements, avec une réflexion régionale ou thématique. En termes de nombre, de portée et d'importance, elles seront construites sur l'expérience positive consistant à réunir 5 leaders de la société civile et 5 dirigeants de gouvernements dans 10 de ces « tables » pendant les programmes de la société civile des FMMD de 2014, 2015 et 2016.

Travaillant en étroite collaboration avec le Comité directeur international de la société civile, le Bureau de coordination de la CICM déterminera à l'approche du FMMD la liste finale d'environ 10 tables, ainsi que les membres de gouvernements et les membres de la société civile qui y participeront (dont certains seront sélectionnés par et lors des séances de travail des JSC).

5. Événements annexes

Comme chaque année, le Bureau de coordination du FMMD offre aux organisations l'occasion d'organiser des événements annexes. Cette année ils auront lieu dans l'après-midi du 30 juin (Journée de l'Espace Commun), et non pas pendant les repas des Journées de la Société Civile comme ce fut le cas des années précédentes. Consultez le programme pour les thèmes sélectionnés et les plages horaires des événements annexes de cette année.

6. Réunions de sensibilisation

Cette année, la possibilité de piloter un certain nombre de réunions de sensibilisation est en cours d'exploration, elles se dérouleraient en même temps que la première Journée de la Société Civile, le 29 juin. L'idée derrière ces réunions est d'élargir l'accès aux Journées de la Société Civile du FMMD au-delà de l'espace physique du forum, et d'entendre la voix d'un nombre accru de praticiens et d'experts de la société civile aux niveaux régionaux et nationaux. Toujours en cours de développement, l'idée est que les réunions des JSC soient retransmises en direct dans des espaces de réunion de sensibilisation, qui feraient ensuite des rapports sur leurs résultats par le biais d'un grand rapporteur dans le rapport régulier de la Journée 2 des JSC.

D. Espace Commun 2017 [programme provisoire dans l'annexe II ou cliquez [ici](#) pour la version la plus récente]

L'Espace Commun, qui fait le lien entre les programmes du FMMD de la société civile et des gouvernements, continue d'être la principale forme conçue pour l'interaction au FMMD, en particulier entre la société civile et les gouvernements.

Habituellement, tous les délégués de la société civile aux JSC peuvent participer à l'Espace Commun, ainsi que tous ceux qui représentent les États participant aux Journées gouvernementales. Cette année cependant, les limitations d'espace dans le lieu de l'Espace Commun ont limité le nombre de participants de la société civile ainsi que des États et d'autres participants. Avec 200 participants maximum pour la société civile, les invitations aux délégués de la société civile ont clairement indiqué que les délégués souhaitant participer à l'Espace Commun étaient dans l'obligation d'être parmi les 200 premiers délégués de la société civile à soumettre leur formulaire d'inscription aux JSC, c'est-à-dire sur la base du « premier arrivé, premier servi ». Un programme alternatif et des événements annexes dans un lieu voisin seront proposés de la société civile pour ceux ne pouvant pas accéder à l'Espace Commun.

Comme pour tous les FMMD depuis le lancement de l'Espace Commun en 2010, le Bureau de coordination de la CICM travaille directement avec le président de l'administration du FMMD pour définir le concept et la structure de l'Espace Commun, avec l'aide du Comité directeur international de la société civile. En ce qui concerne l'ensemble du programme de la société civile pour le FMMD de cette année, l'Espace Commun se concentrera entièrement sur le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée. Plus précisément, les sessions de l'Espace Commun de cette année et les questions directrices sont conçues pour centrer les discussions et l'interaction entre les États et les participants de la société civile sur des *mécanismes* pratiques, incluant des politiques, des programmes et des partenariats qui mettent en oeuvre ou ont la capacité réelle de mettre en oeuvre une migration sûre, régulière et ordonnée.

Cette année, l'Espace Commun tombe entre la Journée 1 de la société civile (Journée des recommandations) et la Journée 2 de la société civile (Journée des engagements). En général, chaque séance de travail et chaque session extraordinaire désignera un rapporteur qui parlera au cours de la session de réflexion correspondante dans l'Espace Commun.

Matériel de lecture optionnel avant le FMMD :

- [Plan d'action en 8 points sur 5 ans de la société civile](#)
- [Rapport Mouvement de la Société Civile - deuxième édition](#)
- [Recommandations de la société civile du FMMD 2016](#)
- [Act Now : réponse de la société civile et tableau de bord pour le Sommet de haut niveau de l'ONU « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants »](#)
- [Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants](#)
- [Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations](#) (« The Sutherland Report »)
- [Note de concept de gouvernement du FMMD 2017](#)

Annexes

ANNEXE 1 - Aperçu du programme des Journées de la Société Civile - version du 24 mai [pour le programme le plus récent : cliquez [ici](#)]

Prélude :

Mercredi 28 juin 2017 Porte de Brandebourg, Pariser Platz, Berlin	
18h00 - 19h00	<p>« Faire tomber les murs » : prélude à la porte (participation facultative)</p> <p><i>Action</i> : appel aux participants de la société civile du FMMD à partager un court poème, une chanson, une histoire, une réflexion, une danse (deux minutes chacun) sur le thème des murs</p>

Programme officiel des JSC

Jeudi 29 juin 2017 : Journée des recommandations	
07h30 – 08h30	Inscription & café de bienvenue
8h30 - 9h30	Session plénière d'ouverture Cérémonie d'ouverture Thème, moment et méthodologie de la société civile Intervenant inspirant (10 min)
9h30 - 11h00	Premier panel et débat : informations actualisées sur le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée Panel [style Davos] Interaction
11h00 - 12h30	Deuxième panel et débat : Action Now sur le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée Panel [style Davos] Interaction
12h30 - 14h30	Déjeuner
13h00 - 14h30	Session extraordinaire 1 : Chambre verte sur les lignes de base de la société civile, les lignes rouges et les messages communs pour le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée Session extraordinaire 2 : Mécanismes pour une migration sûre, régulière et ordonnée dans les cas où le travail n'est pas le principal moteur - réflexion sur la réinstallation, les parrainages privés et le regroupement familial

	Session extraordinaire 3 : Changements climatiques et environnementaux et migration
14h30 - 16h45	<p><u>Sessions de travail parallèles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème 1 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour les enfants en déplacement et les autres migrants en situations vulnérables • Thème 2 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour créer des sociétés accueillantes pour les migrants face à la xénophobie croissante • Thème 3 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour le retour et la réinsertion • Thème 4 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés dans le cadre du travail, incluant le recrutement éthique des travailleurs migrants, la migration des travailleurs et leur régularisation
16h45 - 18h00	Réception gouvernementale (départ du bus à 17h00 - accès uniquement pour 200 délégués pré-notifiés)
18h00 - 20h00	Réception organisée par le co-président marocain au Ministère Allemand des Affaires Étrangères

Vendredi 30 juin 2017

Espace Commun

08h30 - 16h00

Ministère Allemand des Affaires Étrangères

(Départ en bus depuis le Palace Hotel à 7h30 - accès uniquement pour les 200 délégués pré-notifiés)

Pour le programme détaillé de l'Espace Commun : cliquez [ici](#).

Tables de thé avec les gouvernements

[uniquement sur invitation]

16h30 - 18h00

Ministère Allemand des Affaires Étrangères

Projection de film et événements annexes

14h00 - 18h00

Fondation Robert Bosch

Réception organisée par la Fondation Robert Bosch

18h30 - 21h00

Samedi 1er juillet 2017 : Journée des engagements

Hotel Palace Berlin

9h00 - 10h00	<p>Session plénière post-Espace Commun Panel [style Davos]</p> <p><i>Interaction</i></p>
10h00 - 10h15	<p><i>Pause café</i> <i>Foyer</i></p>
10h15 - 12h30	<p><u>Sessions de travail parallèles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème 1 : mécanismes sûrs réguliers et ordonnés pour les enfants en déplacement et les autres migrants en situations vulnérables • Thème 2 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour créer des sociétés accueillantes pour les migrants face à la xénophobie croissante • Thème 3 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés pour le retour et la réinsertion • Thème 4 : mécanismes sûrs, réguliers et ordonnés dans le cadre du travail, incluant le recrutement éthique des travailleurs migrants, la migration des travailleurs et leur régularisation
12h30 - 14h00	<i>Déjeuner</i>
12h45 - 14h00	<p><i>Session extraordinaire</i> : Chambre verte sur les lignes de base de la société civile, les lignes rouges et les messages communs pour le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée</p> <p><i>Session extraordinaire</i> : mécanismes pour une migration sûre, régulière et ordonnée dans les cas où le travail n'est pas le principal moteur - réflexion sur la réinstallation, les parrainages privés et le regroupement familial.</p> <p><i>Session extraordinaire</i> : changements climatiques et environnementaux et migration</p>
14h00 - 14h45	<p><u>Séance plénière</u> : faire le bilan et aller de l'avant</p> <p><i>Interaction</i></p>

14h45 - 16h00	<p><u>Débat de conclusion, Engagements I :</u> Stratégies internationales : les prochaines étapes que nous franchirons concernant les lignes de base, des lignes rouges et les messages communs [style Davos]</p> <p><u>Débat de conclusion, Engagements II :</u> Stratégies régionales : les prochaines étapes que nous franchirons <u>dans les régions</u> pour réaliser nos recommandations sur le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée [style Davos]</p> <p>Interaction</p>
16h00 - 16h15	<p>Pause café</p>
16h15 - 17h00	<p><u>Débat de conclusion, Engagements III :</u> Stratégies de capital : les prochaines étapes que nous franchirons pour faire des recommandations directement à nos gouvernements <u>dans nos propres pays</u> et les capitaux pour atteindre nos recommandations avec le Pacte mondial pour une migration sûre, régulière et ordonnée [style Davos]</p> <p>Commentaires finaux - Président / Co-président</p>
17h00 - 17h30	<p>Cérémonie de clôture</p>

ANNEXE 2 : Programme provisoire de l'Espace Commun - version du 24 mai [pour le programme le plus récent, cliquez [ici](#)]

Espace Commun du FMMD, vendredi 30 juin							
<i>Mécanismes pour une migration sécurisée, régulière et ordonnée</i>							
7h00 - 9h00	Arrivée des participants						
9h00 - 9h45	Assemblée plénière d'ouverture						
9h45-10h15	Pause café						
10h15 - 11h30	<u>Session de cadrage A</u> Que signifie « une migration sûre, régulière et ordonnée » dans les contextes d'enfants en déplacement, de migrants dans d'autres situations vulnérables, de xénophobie et de retour et de réinsertion ?			<u>Session de cadrage B</u> Que signifie « une migration sûre régulière et ordonnée » spécifiquement dans les contextes de personnes qui se déplacent à travers les frontières pour travailler ?		<u>Session de cadrage C</u> Que signifie « une migration sûre, régulière et ordonnée » dans des contextes de personnes obligées de fuir des conflits, des persécutions, des changements climatiques ou de rejoindre leur famille ?	
11h30 – 11h50	<i>Pause café + déplacement à la session de réflexion</i>						
11h50 – 13h50	<u>Session de réflexion 1</u> Mécanismes pour les enfants en déplacement	<u>Session de réflexion 2</u> Mécanismes pour les autres migrants en situations vulnérables	<u>Session de réflexion 3</u> Mécanismes pour les migrants face à la xénophobie croissante	<u>Session de réflexion 4</u> Mécanismes de retour et de réinsertion	<u>Session de réflexion 5</u> Mécanismes de mobilité et de régularisation des travailleurs	<u>Session de réflexion 6</u> Mécanismes pour un recrutement éthique des travailleurs migrants	<u>Session de réflexion 7</u> Mécanismes pour des voies complémentaires pour les réfugiés et les migrants
13h50 – 14h45	<i>Déjeuner</i>						
14h45 – 15h30	Synthèse et rapports & clôture de l'Espace Commun						
15h30-16h00	Cérémonie de clôture des Journées gouvernementales du FMMD						

